



La diplomatie sensible

*Approche relationnelle des dynamiques intersociales et interculturelles,
vers un Commun sensible partagé*

ЖЕ ЖЫ

BelPeyi Studio,

Studio de recherche-action explorant une diplomatie sensible et une esthétique sociale

Résumé

Dans la tradition dominante des relations internationales, et du réalisme classique, la diplomatie est principalement conçue comme une pratique institutionnalisée, rationnelle et stratégique, orientée vers la défense des intérêts nationaux et la stabilisation des rapports de pouvoir.

Au-delà des cadres institutionnels, et à des échelles plus régionales et locales, la diplomatie se déploie dans des dynamiques interpersonnelles, intersociales et interculturelles, où les perceptions subjectives et identitaires façonnent la relation, à travers des codes implicites, des symboles, des références socio-culturelles, et peuvent générer incompréhensions et fractures visibles.

Afin de prendre en considération ces dimensions plus subtiles des interactions socio-culturelles, ce document propose le concept de *diplomatie sensible*, entendue comme une diplomatie relationnelle attentive aux dimensions implicites, symboliques et perceptives de la relation, notamment socio-culturelle.

En s'appuyant sur des apports philosophiques et sociologiques, il montre que la relation socio-culturelle repose sur des imaginaires relationnels, des langages sensibles et des dynamiques préconscientes et inconscientes.

Le sensible, apparaît comme une condition première du lien diplomatique, structurant les codes et normes relationnels, où l'incertitude et l'instabilité relationnelle qu'il peut engendrer, sont considérées comme des données constitutives de la relation, plutôt que comme des faiblesses à éliminer, dans la co-construction de Commun.

Plutôt qu'une logique négociatrice, la diplomatie sensible privilégie finalement une posture de traduction, au sens du passage entre des mondes hétérogènes, sensibles et symboliques, dans le respect de l'intégrité des altérités individuelles.

Le Commun se construit ainsi par la traduction sensible de langages exprimés à travers une pluralité de symboles et de codes implicites, exprimant des notions partagées, telles que la reconnaissance et le juste, qu'il s'agit de redéfinir en commun.

Dans un processus d'ajustement réciproque, se co-construisent alors des imaginaires hybrides et communs aux deux parties, plutôt que par l'imposition unilatérale d'un cadre dit normatif et de facto imposé par l'une ou l'autre partie de la notion de reconnaissance ou de juste.

Plutôt que la victoire, la domination ou l'imposition d'un ordre préconçu, la diplomatie sensible ouvre la voie à des formes de coopération fondées sur la coexistence et l'équilibre relationnel, au service du Commun et *in fine* de l'intérêt particulier.

Contexte et enjeux

Malgré l'existence de cadres normatifs élaborés dans certaines sociétés actuelles, visant notamment à sanctionner les discriminations liées au genre, à l'origine, aux croyances ou à l'orientation sexuelle, et bien qu'ils demeurent fondamentaux, les relations intersociales et interculturelles restent traversées par des tensions, tant latentes qu'ouvertes.

Ces idéaux sociaux et culturels font de moins en moins écho et suscitent une adhésion de plus en plus fragile. Car les fractures socio-culturelles se creusent peut-être avant tout dans les sphères quotidiennes et intimes, que les lois, même inclusives, peinent à atteindre : celles des perceptions symboliques, des codes implicites et sensibles, et des imaginaires relationnels.

Par des jeux de perceptions socio-culturelles subjectives, sans ouverture au sens des postures ni aux langages sensibles étrangers, les identités se rigidifient et co-produisent des imaginaires relationnels déséquilibrés et conflictuels.

À l'inverse, la compréhension sensible et l'ajustement mutuel, à travers la découverte et l'expérience d'autres perspectives et manières de penser, ouvrent des voies d'enrichissement réciproque.

La diplomatie sensible est ainsi proposée comme une mise en perspective de la relation entre des altérités socio-culturelles, dans le respect de leur intégrité et de leurs dimensions implicites et subtiles, afin de favoriser la co-construction de sens communs et d'ouvrir la voie à des processus de réconciliation, par l'identification de terrains relationnels partagés.

De la diplomatie formelle à la diplomatie relationnelle

La rationalité de la diplomatie réaliste et traditionnelle

La diplomatie est communément appréhendée comme un ensemble de pratiques institutionnelles fondées sur la représentation officielle et la négociation rationnelle des intérêts.

Cette conception, historiquement structurée par des dispositifs formels de reconnaissance, trouve l'une de ses origines dans le terme grec *diplôma*, désignant un acte officiel attestant d'un droit ou d'une mission.

Cette approche trouve une formulation emblématique chez Hans MORGENTHAU¹, figure centrale du réalisme classique, qui appréhende la diplomatie comme reposant sur un calcul rationnel de puissance.

L'intérêt, national, en est le principe directeur, et la rationalité diplomatique s'exprime dans l'évaluation lucide des équilibres, des risques et des gains possibles. Les dimensions morales, affectives ou relationnelles y sont largement secondaires, voire considérées comme des facteurs d'irrationalité.

Chez KANT² également, la diplomatie est majoritairement pensée comme une technique, en particulier comme une forme de médiation rationnelle visant à prévenir le conflit par le droit et la raison, plutôt que comme une relation à part entière.

En ce sens la diplomatie constitue moins un espace de relation ou de délibération morale qu'un instrument de gestion des rapports de force dans un système international perçu comme fondamentalement conflictuel.

Mise en relation d'altérités objectives et subjectives

Au sens philosophique, la diplomatie apparaît moins comme une technique étatique que comme une pratique relationnelle, visant la mise en relation d'altérités à la fois objectives et subjectives.

Ces altérités, culturelles, économiques, sociales, liées au genre ou générationnelles, s'expriment à différentes échelles, de l'individu aux communautés, jusqu'aux niveaux étatique et institutionnel. Elles se manifestent à travers des manières distinctes d'habiter le monde, de percevoir les normes et d'entrer en relation.

¹ MORGENTHAU, Hans J. (1948), *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, Alfred A. Knopf.

² KANT, Immanuel (1795), *Vers la paix perpétuelle. Esquisse philosophique (Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf)*, Königsberg.

Les travaux du sociologue et philosophe allemand Georg SIMMEL³ rappellent en effet que toute interaction sociale mobilise simultanément deux registres de perception : certes d'une part, une perception ou réalité objective, constituée des formes sociales, culturelles et économiques qui structurent les individus dans leurs rapports et permettent de situer l'autre à travers des rôles, des statuts et des cadres de référence partagés ;

Et d'autre part, une perception ou réalité subjective, liée au moi individuel et aux affects. Celle-ci se manifeste par des réactions sensibles immédiates, agréables ou désagréables, suscitées par la présence de l'autre, parfois indépendamment du contenu explicite de l'échange, comme l'appréciation d'une voix, d'un ton ou d'une posture.

Dans cette optique, la relation socio-culturelle ne se construit pas uniquement sur des perceptions objectives, mais sur le sens, les croyances et nos propres imaginaires socio-culturels projetés sur les perceptions sensibles captées chez notre interlocuteur.

Le sensible comme condition première du lien relationnel

Dans *Phénoménologie de la perception*, Maurice MERLEAU-PONTY⁴ rappelle que le sensible constitue le mode premier de notre rapport au monde : il est ce par quoi nous sommes au monde avant toute mise à distance réflexive ou relationnelle. Le sensible ne relève pas d'un registre secondaire de l'expérience de l'Autre, mais du point de départ même de la relation.

MERLEAU-PONTY, en rejoignant EPICTÈTE⁵, souligne que ce n'est pas l'Autre que l'on perçoit, mais les jugements, les croyances et les associations que nous lui attribuons. C'est par nos propres biais que l'Autre, dans son altérité socio-culturelle, en tant qu'étranger, est perçue. La perception est toujours chargée de sens, d'un sens en lien à l'histoire du sujet, à son corps vécu.

Les sens, entendus à la fois au sens sensoriel et au sens de l'interprétation, deux acceptations homonymes dans plusieurs langues, ainsi que leurs modes d'appréhension, constituent donc les prismes et filtres par lesquelles nous entrons forcément en relation.

Dans ce registre, le lien social ne se construit pas sur des cadres formels ou des rôles institués, mais préalablement sur une trame sensible et d'emblée réciproquement biaisée.

Au-delà des différences objectives, c'est dans l'interaction sensible par un jeu de miroirs entre perceptions subjectivités, que se joue la confrontation à une altérité révélatrice de nos propres imaginaires socio-culturels.

³ SIMMEL, Georg (1908), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Leipzig, Duncker & Humblot.

⁴ MERLEAU-PONTY, Maurice (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.

⁵ ÉPICTÈTE (I^{er}–II^e s.), *Manuel (Enchiridion)*, §5.

Citation de référence implicite : « *Ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses, mais les jugements qu'ils portent sur les choses.* »

Les dimensions sensibles de la relation à « l'étranger »

La dynamique sensible de la relation

De manière souvent inconsciente, ces imaginaires socio-culturels s'expriment à travers des langages non verbaux et sensibles, tels que la distance, le ton, le degré d'intimité émotionnelle ou de retenue, le rythme, le niveau d'agitation... selon des codes très divers.

Bien que le sociologue français Pierre BOURDIEU⁶ mettent en évidence des tendances socio-culturelles dans ces « langages sensibles » à travers la notion d'*habitus*, perceptibles dans les manières de parler, de se tenir, de s'habiller ou encore de percevoir le juste, le beau et l'acceptable, les langages sensibles, en raison de leur origine intime et plurifactorielle, demeurent toujours, à un certain degré, singuliers à chaque individu.

Ainsi, pour Georg SIMMEL⁷ dans une perspective sociologique, la relation apparaît comme une expérience sensible de l'autre dans un espace commun, une interaction sensible qui s'enracine dans la coprésence physique des corps au sein d'un espace partagé. Les sens y fonctionnent comme des médiateurs de la co-présence à autrui, y compris sur des plans intuitifs.

Dans cet espace, physique ou distanciel d'ailleurs, peut se co-créer, dans la réciprocité, un flux d'interaction entre les imaginaires, constituant graduellement, par essai et erreur, un imaginaire, de référence, de symbolique commune.

Les imaginaires relationnels

Dans la perspective d'Édouard GLISSANT⁸ développée dans *Poétique de la Relation*, la relation ne s'établit jamais entre des sujets abstraits, tels que l'Etat ou l'individu purement rationnel, mais entre des imaginaires façonnés par des mémoires, des récits et des représentations du monde, qui orientent silencieusement les manières d'entrer en Relation.

La diplomatie apparaît alors comme une pratique visant à relier et à ajuster ces dimensions sensibles et symboliques, afin d'en réguler les confrontations entre altérités marquées et d'y identifier des points de connexion.

C'est à partir de cette articulation entre imaginaire et relation que l'on qualifiera ici d'*imaginaires relationnels* les ensembles de récits, de symboles, de mémoires, de représentations et de projections partagés par lesquels des individus et les collectifs socioculturels expérimentent l'altérité, se représentent la relation à l'autre et au monde, et à partir desquels ils entrent effectivement en relation.

⁶ BOURDIEU, Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit.

⁷ SIMMEL, Georg (1908), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Leipzig, Duncker & Humblot.

⁸ GLISSANT, Édouard (1990), *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard.

Diplomatie sensible et instabilité relationnelle

Parce qu'ils s'appuient à la fois sur des imaginaires socio-culturels et sur des imaginaires individuels, eux-mêmes traversés par des facteurs d'influence personnels et contextuels, les imaginaires relationnels sont, par nature, en constante évolution, au gré des associations, des expériences et des reconfigurations de la relation.

Pour appréhender ces terrains relationnels mouvants, partagés et communs, *la Poétique de la Relation* (GLISSANT) propose une manière de penser le monde à partir de l'expérience, des formes sensibles et des relations vécues, plutôt qu'à partir de systèmes abstraits, totalisants ou strictement normatifs.

GLISSANT rappelle également que la Relation implique une conscience de l'incertitude et l'acceptation d'une part de « tremblement », entendue comme l'impossibilité de stabiliser entièrement le sens, les positions ou les intentions, et impliquant par essence, des confrontations et des ajustements.

Cette approche invite, en diplomatie, à agir sans certitude totale, tout en demeurant attentif aux déplacements de sens et aux ajustements relationnels les plus subtils, afin de temporiser et d'ajuster les confrontations.

C'est précisément dans cette instabilité que se joue la diplomatie sensible dans sa profondeur la plus juste : dans l'acceptation de l'incertitude, de l'opacité et du caractère mouvant de la relation, autrement dit dans un renoncement aux logiques de domination, de persuasion morale et de hiérarchisation socio-culturelle des imaginaires.

Vers un Commun sensible

Une posture de traduction sensible

Le sensible, à la fois vulnérable et puissant dans sa capacité de mise en lien, ouvre un espace relationnel inédit.

Il permet de déplacer le regard au-delà des seules altérités visibles, culturelles, économiques, linguistiques ou de genre, pour se focaliser sur le sens des différences telles qu'elles résonnent avec des dimensions plus profondes et largement partagées de l'expérience humaine, comme la reconnaissance sociale, les affects ou les émotions.

En ce sens, la diplomatie s'apparente moins à une négociation qu'à un travail de traduction : non pour copier ou trahir le sens, mais pour le faire passer entre des mondes partiellement incomparables, selon la pensée de Paul RICŒUR⁹.

La capacité du diplomate réside peut-être dans son aptitude à traduire des langages relationnels subtils en leur donnant un sens commun, comme celui de la reconnaissance mutuelle, que RICŒUR identifie comme une base du commun.

Cela relève d'un art de l'ajustement que la rationalité seule ne saurait saisir et dont l'absence laisse s'accumuler des décalages d'interprétation menant à des communs fragiles ou artificiels, faute d'ancre relationnel suffisamment ajusté.

L'intérêt commun dans la concession volontaire

Au-delà de sa dimension administrative, la diplomatie porte, symboliquement, dès son étymologie, celle du document plié en deux, une idée de dialogue, de partage, d'équité et de justesse.

ROUSSEAU¹⁰ ajoute une condition décisive : l'intérêt commun, entendu comme volonté générale, ne peut émerger que de citoyens capables de reconnaître leur intérêt propre dans le commun.

Le commun est en ce sens co-construit, par des individus conscients que le renoncement partiel à leur intérêt individuel est compensé, et rééquilibré, par les bénéfices durables qu'ils retirent de l'intérêt commun. Et en plus, à une satisfaction éthique de renoncer volontairement à l'intérêt particulier, au bénéfice du collectif.

En ce sens, le commun se construit à travers la concession et le compromis, entendus non comme des pertes, mais comme une recherche subtile de la juste limite entre des intérêts pluriels.

Le juste comme fondement sensible de la stabilité diplomatique

Paradoxalement, au nom de l'intérêt commun, et donc de l'intérêt individuel à long terme, il peut être diplomatiquement bénéfique de préserver, dans une certaine mesure, l'intérêt de l'adversaire, appelé à devenir un collaborateur. Cette protection réciproque des intérêts ne contredit pas l'intérêt propre, mais en constitue au contraire une condition de durabilité.

Ce déplacement du regard, de la défense immédiate des intérêts vers la construction d'un commun durable, engage déjà une réflexion d'ordre politique au sens philosophique du terme.

⁹ RICOEUR, Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

¹⁰ ROUSSEAU, Jean-Jacques (1762), *Du contrat social*, Amsterdam.

Chez ARISTOTE¹¹, la politique n'est d'ailleurs pas d'abord une technique de pouvoir, mais une pratique collective de délibération sur le juste et l'injuste. Il affirme que ce qui distingue fondamentalement les êtres humains des autres animaux n'est pas seulement le langage, mais la capacité de délibérer ensemble sur le juste, l'injuste, le bien et le mal.

Le juste ainsi défini et reconnu collectivement, s'intègre dans un imaginaire relationnel, et instaure un terrain émotionnel suffisamment neutre pour garantir un commun durable.

Il ne s'agit par ailleurs pas ici du juste normé, ou socialement perçu par l'une ou l'autre partie, mais du juste ressenti par les deux partis, selon des critères sensibles et symboliques.

Cette posture diplomatique est plus discrète, est bien sûr plus responsabilisante, en particulier dans des sociétés médiatiques où la politique est sensationnalisée, et l'intérêt individuel ou national exalté.

Enseignements (conclusion) :

C'est cette co-construction et cette délibération partagée, à travers la médiation, la traduction et la reconnaissance, plutôt que la domination ou l'effacement du conflit, qui rend possible une diplomatie sensible entre individu, et la coexistence entre leurs altérités profondes irréductibles.

La diplomatie sensible s'entend ici comme un espace intermédiaire, fragile, toujours inachevé, dans lequel s'ouvre la possibilité d'entrer en relation diplomatique sans exiger une compréhension exhaustive, une assimilation culturelle ou une normalisation des référentiels.

Elle se distingue relationnellement de la domination qui écrase, de la guerre qui tranche, du droit qui rigidifie. Pour Hannah Arendt, le monde politique institutionnel et social repose sur la pluralité irréductible des humains.

La diplomatie est alors ce qui permet à des mondes différents de partager un espace commun, sans jamais devenir identiques. La diplomatie protège le monde commun contre la violence de l'uniformisation, à l'image du Tout-monde d'Edouard GLISSANT ;

Un monde relationnel, non totalisable et en constante transformation, où les singularités se rencontrent sans se dissoudre, offrant un cadre pertinent pour penser une diplomatie sensible à l'échelle globale.

¹¹ ARISTOTE (IV^e siècle av. J.-C.), *La Politique*, Livre I, chapitre 2.